

Discrimination: Le CCME appelle à l'orientation des politiques publiques envers les MRE

25.06.2020 | Discrimination: Le CCME appelle à l'orientation des politiques publiques envers les MRE

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a appelé à l'orientation des politiques publiques marocaines envers les Marocains du monde, en vertu de l'enquête réalisée récemment en partenariat avec l'Institut international d'études d'opinions IPSOS au sujet de la problématique de la discrimination des Marocains résidant à l'étranger (MRE) dans leurs pays de résidence.

Cette enquête qui étudie les différentes formes de discrimination relevées par les jeunes d'origine marocaine dans les principaux pays de résidence (France, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Allemagne), a été l'occasion de donner la parole aux jeunes issus de l'immigration marocaine pour qu'ils puissent exprimer certains sentiments de discrimination rencontrés dans la vie quotidienne en Europe, a indiqué le CCME.

Imposée par les débats actuels sur la discrimination en

Europe, l'étude qui a été réalisée par une institution de sondage d'envergure a relevé les difficultés invisibles auxquelles font face nos jeunes en Europe notamment celles de l'accès au marché d'emploi, au logement et aux prêts bancaires, a-t-on souligné, ajoutant que les résultats révèlent le sentiment des jeunes d'origine marocaine en Europe face aux différentes formes de discrimination. À ce titre, le secrétaire général du CCME, Abdellah Boussouf cité dans le communiqué, a appelé le gouvernement à "attirer l'attention des pays européens sur les différentes formes de discrimination à l'égard des jeunes d'origine marocaine au cours des échanges et négociations avec ces pays", en revendiquant un traitement plus sérieux des actes discriminatoires dont sont victimes des membres de la population d'origine marocaine.

M. Boussouf a insisté sur le renforcement de la diplomatie culturelle dans les pays de résidence par le biais des activités culturelles qui visent à montrer la diversité de l'identité marocaine et les valeurs de la tolérance, du vivre-ensemble et du respect de l'autre, poursuivant à ce titre que ces "actions culturelles ont pour objectif de renforcer l'appartenance à une histoire et à une civilisation qui est le socle des populations d'origines diverses et de montrer que le citoyen marocain est un élément de paix et de prospérité dans sa société de résidence".

Pour le responsable, les MRE devraient "restructurer leur tissu associatif et renforcer leur présence au sein des ONG établis dans les pays de résidence qui défendent les droits des minorités et des immigrants", tout en faisant preuve d'une participation citoyenne et l'engagement politique dans les sociétés de résidence afin de bâtir une force visible et influente dans la prise de décisions publiques.

Par ailleurs, M. Boussof a invité les pays de résidence à l'application des droits en matière de protection des minorités et au respect du principe de l'égalité des chances pour toutes les composantes de la société, relevant ainsi, l'importance de faire face aux discours politiques et médiatiques qui attisent les sentiments de la peur de l'autre et la stigmatisation à l'égard des populations issues de la diversité.

Il a également préconisé de "renforcer le rôle de l'école dans la promotion des valeurs de la diversité et du vivre-ensemble et neutraliser les stéréotypes véhiculés dans certains manuels scolaires".

Se basant sur un échantillon de 1.433 jeunes Marocains âgés de 18 à 35 ans et résidant dans les six principaux pays européens d'immigration (France, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Allemagne), cette étude vise à approfondir la compréhension des opinions, aspirations, défis et opportunités des jeunes issus de la communauté marocaine.

Source

: <https://maroc-diplomatique.net/discrimination-le-ccme-appelle-a-la-lorientation->

des-politiques-publiques-envers-lesmre/